

Franck Laval, président d'Ecologie sans Frontière

Etienne Cendrier, porte parole association « Robin des Toits »

René Dutrey, Conseiller de Paris, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire à la Mairie du XIV<sup>ème</sup>

## Invitation Conférence de Presse

**Mardi 16 Octobre 2007**  
**à 11 h 00**  
**22 rue Boulard**  
**Paris 75014**

## Téléphonie Mobile Les preuves définitives de la dangerosité.

Métro : Denfert-Rochereau

**Récemment, des travaux scientifiques décisifs parlent clairement de preuves de la dangerosité de la Téléphonie Mobile :**

- Le 31 Août 2007, le **BioInitiative Working Group** (USA) a rendu ses conclusions. Pour la première fois, des scientifiques, dans une publication, déclarent avoir des preuves sur :
  - les ruptures d'ADN,
  - l'augmentation de risques de cancers du cerveau (gliome) jusqu'à 4 fois,
  - la perte de résistance de l'organisme aux agressions génotoxiques,
  - les modifications de l'activité cérébrale.
- Dans le cadre d'un programme du **Ministère de la Recherche**, une équipe de chercheurs de l'**Université de Clermont-Ferrand** vient de mettre en évidence les effets d'un rayonnement d'une des fréquences de la Téléphonie Mobile, 900 MHz, sur les processus génétiques de cellules végétales. Après exposition de 5 à 15 minutes à une intensité de 5 Volts par mètre les résultats de cette étude *« permettent d'établir un lien formel entre ces rayonnements électromagnétiques et une réponse physiologique immédiate, éliminant toute ambiguïté liée à l'intervention de facteurs externes à l'expérience ou de paramètres subjectifs difficiles à contrôler »*. Une démonstration de plus que le patrimoine génétique est affecté par les CEMs.

**Ces preuves scientifiques complètent et confortent les résultats d'autres recherches indépendantes.**

**Dans ce contexte, on ne peut que se réjouir que le Groupe de Travail n° 3 ait retenu la proposition présentée conjointement par Ecologie sans Frontière, Robin des Toits et René DUTREY, Conseiller de Paris, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire à la Mairie du XIV<sup>ème</sup>, de porter le seuil d'exposition du Public aux ondes générées par la Téléphonie Mobile à 0,6 Volts par mètre, seuil maximal indépassable.**

**Cette proposition a été attaquée par les représentants du MEDEF au Grenelle. Une vraie lutte sur la Téléphonie Mobile se profile dans le cadre du Grenelle de l'Environnement. Santé publique contre intérêts financiers.**

**Contacts Presse :**

**Franck LAVAL**

**Etienne CENDRIER**

**René DUTREY**